

Charte d'utilisation des services numériques au sein de l'EPLEFPA La Côte Saint-André / La Tour du Pin

Préambule

L'usage des services et équipements numériques de l'EPLEFPA s'inscrit dans la mission de service public de l'Enseignement Agricole, conformément au Code de l'Éducation.

Cette charte définit **les règles d'utilisation, les droits et responsabilités** des utilisateurs : personnels et apprenants (élèves, étudiants, apprentis et stagiaires), et **les engagements de l'établissement**.

Elle s'applique dans l'ensemble des lieux relevant des établissements : CFPPA, lycées, internat, exploitations. Sauf dérogation, les dispositions de la charte sont applicables à l'ensemble des activités organisées par l'établissement dans ses locaux ou à l'extérieur de ces derniers (voyages scolaires par exemple).

Elle s'inscrit dans le cadre des lois en vigueur, notamment et sans valeur exhaustive :

- Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 "informatique, fichiers et libertés"
- Loi n°78-753 du 17 juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs
- Loi n°85-660 du 3 juillet 1985 sur la protection des logiciels
- Loi n°88-19 du 5 janvier 1988 relative la fraude informatique
- Loi n°92-597 du 1er juillet 1992 "code de la propriété intellectuelle"
- Règlement UE 2016/679 sur la protection des données (R.G.P.D.)

La fourniture de services liés aux Technologies de l'Information et de la Communication ne peut répondre qu'à un objectif administratif, pédagogique et éducatif, tel qu'il est notamment défini dans le code de l'Éducation. Les ressources informatiques ne peuvent être utilisées en vue de réaliser des projets ne relevant pas des missions confiées aux personnes ou détournées à des fins personnelles ou commerciales. L'utilisation des services numériques implique l'acceptation de cette charte.

1. Services et accès

1.1 Services proposés

L'établissement met à disposition des utilisateurs :

- **Accès à Internet**, avec filtrage des contenus inappropriés
- **Accès au réseau local** (serveur de fichiers et authentification)
- **Accès à l'Environnement Numérique de Travail (ENT)**, incluant :
 - Vie scolaire via **Pronote** (notes, absences, cahier de texte)
 - Accès aux **ressources pédagogiques numériques**
 - Plateformes de création de contenu (ex. : **Canva**)
 - Plateformes de stockage en ligne (Pearltrees)
- **Impression et numérisation**
- **Prêt de matériel** (Tablettes, ordinateurs portables, drone)

1.2 Conditions et modalités d'accès

Chaque utilisateur dispose d'un **identifiant et mot de passe personnels**, strictement **confidentiels**. Toute utilisation frauduleuse engage la responsabilité du titulaire.

L'accès aux services peut se faire :

- Depuis les **équipements de l'établissement** (salles informatiques, CDI, classes mobiles)
- Depuis un **équipement personnel (BYOD)**, uniquement sur autorisation et pour un usage pédagogique, sans accès au réseau local

2. Engagements et responsabilités

2.1 Engagements des utilisateurs

Tout utilisateur s'engage à :

- **Respecter les valeurs de l'Enseignement Agricole** : neutralité religieuse, politique, syndicale et commerciale
- **Respecter la législation** : RGPD, propriété intellectuelle (droit d'auteur des œuvres littéraires, musicales, photographiques ou audiovisuelles mises en ligne), droit à l'image
- **Ne pas porter atteinte aux personnes** :
 - ne pas tenir des propos injurieux ou diffamatoires, tous deux réprimés par le code pénal (Art R.621-2 du code pénal) et l'article 29 de la loi du 28 juillet 1881
 - ne pas procéder à un acte de cyberharcèlement ou harcèlement en ligne d'un tiers (Art 222-33-2-2 du code pénal).

- porter atteinte à la vie privée d'un tiers (Art 9 du code civil et 226-1, 226-7 et 226-15 du code pénal), ni à sa dignité (Art 16 du code civil). Le fait d'enregistrer, de capter l'image ou le contenu d'un mail, de filmer et / ou de transmettre au moyen d'un procédé quelconque, sans son consentement, les images et paroles prononcées à titre privé ou confidentiel constitue un acte portant atteinte à la vie privée.
- **Ne pas consulter de sites**, ne pas transmettre par un moyen électronique des propos, ne pas fixer, enregistrer, modifier ou diffuser des images à **caractère : pornographique** (Art 227-23 du code pénal), **homophobe** (Art 132-77 du code pénal), **raciste, antisémite** (Art R.625-8-1 du code pénal), **incitant à la haine raciale** (Art R.625-7 du code pénal), **faisant l'apologie d'acte terroriste ou de crime** (Art 421-2-5 du code pénal).
- **Ne pas utiliser les équipements à des fins personnelles** (réseaux sociaux personnels).
- **Ne pas modifier ou altérer les systèmes** (installation de logiciels non autorisés, introduction de virus). Il est strictement interdit de débrancher des câbles (d'alimentation, Ethernet, ou tout autre câble).
- **Signaler immédiatement toute perte ou compromission d'identifiants**

2.2 Engagements de l'établissement

L'établissement garantit :

- **Le respect du RGPD** et la protection des données personnelles
- **Une maintenance régulière des services**
- **L'information des utilisateurs en cas d'incident technique majeur**
- **Aucun contrôle éditorial** sur les échanges des utilisateurs (sauf infractions avérées)

3. Contrôles et surveillance

L'établissement peut effectuer des **contrôles** :

- **Filtrage des sites Web** pour protéger les élèves contre les contenus illicites
- **Analyse du réseau** pour garantir la sécurité et prévenir les cyberattaques
- **Enregistrement des connexions** à des fins de diagnostic technique

⚠ Ces contrôles sont réalisés **dans le respect du RGPD** et ne visent pas à surveiller les utilisateurs de manière abusive.

4. Sanctions en cas de non-respect

Toute infraction à cette charte peut entraîner :

- ✗ **Suspension ou retrait des accès numériques**
- ✗ **Sanctions disciplinaires** (avertissement, exclusion)
- ✗ **Poursuites pénales** en cas de violation grave de la loi (piratage, harcèlement, etc.)

5. Droits relatifs aux données personnelles (RGPD)

Conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679)**, chaque utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et de suppression des données à caractère personnel le concernant, dans le respect des obligations légales de conservation.

Toute demande relative à ces droits doit être adressée à l'établissement :

- **par courrier** à l'adresse suivante pour le Lycée Agricole & CFPPA :
57 Avenue Charles de Gaulle, 38260 La Côte Saint-André
- **par courrier** à l'adresse suivante pour le Lycée Horticole :
164 Allée Louis Clerget, 38110 La Tour du Pin
- **ou par e-mail** à : *rgpd@formagri38.fr*

L'établissement s'engage à traiter ces demandes dans les délais légaux et à garantir la confidentialité et la sécurité des données personnelles traitées.

6. Acceptation de la charte

Cette charte est applicable à tous les utilisateurs dès leur première connexion aux services numériques de l'établissement.

L'établissement se réserve le droit de la **modifier en fonction des évolutions légales**.

Dernière mise à jour : 19/06/2025

Je déclare avoir pris connaissance de la charte et en comprendre les règles.

Nom :

Prénom :

Classe :

Date :

Signature :